



République Française
Ville de Clamecy

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du Mercredi 24 juin 2026 à 18 h

Le jour de la séance, 27 conseillers étaient en exercice. Les convocations ont été adressées le 17 juin 2026.

Étaient présents : M. BOURDOUNE, Mme CIUDAD-KADI, M. TEXIER, Mme FAULE, M. ALCALDE, Mme DUQUE, M. RIVIERE, Mme EL MOUTTAKI-CAVALLI, M. TAUPENOT, Mme DIMPRES, M. GIRAULT, Mme LEBON, M. GUENOT, Mme DABET, M. DAMAR, Mme LOISEAU MONFOURNY, M. BARIEZ, Mme LAMY, M. JEANNOT, M. GELOT, Mme CROUIN, M. GUIHO, M. MECHIN et Mme COTTON.

Conformément à l'article L 2120.20 du Code Général des Collectivités Territoriales, Mme MEFTAH et M. DAPOIGNY avaient respectivement donné procuration à Mme FAULE et à M. RIVIERE.

Était absent : M. Riant.

Secrétaire de séance : M. Michaël BARIEZ.

D 2026-123 : CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT D'ANIMATION A TEMPS NON COMPLET

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code Général de la Fonction Publique, notamment son article L313-1,

Vu l'avis favorable de la Commission des ressources humaines en date du 11 juin 2026,

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité,

- **DÉCIDE** la création d'un poste d'adjoint d'animation relevant de la catégorie C à temps non complet (Pôle scolaire/périscolaire) à 24,41/35e à compter du 1^{er} septembre 2026.
- **PRÉCISE** que les crédits suffisants sont prévus au budget de l'exercice.

Pour extrait conforme au registre des délibérations,

Le Maire,

